

Mouvement "Un projet pour les villes"

Pour adresses:

Daniel MARCO

(Genève : "500 m. de ville en plus")

avenue d'Aire, 56

1203 GENEVE

tél. (022) 344.57.04

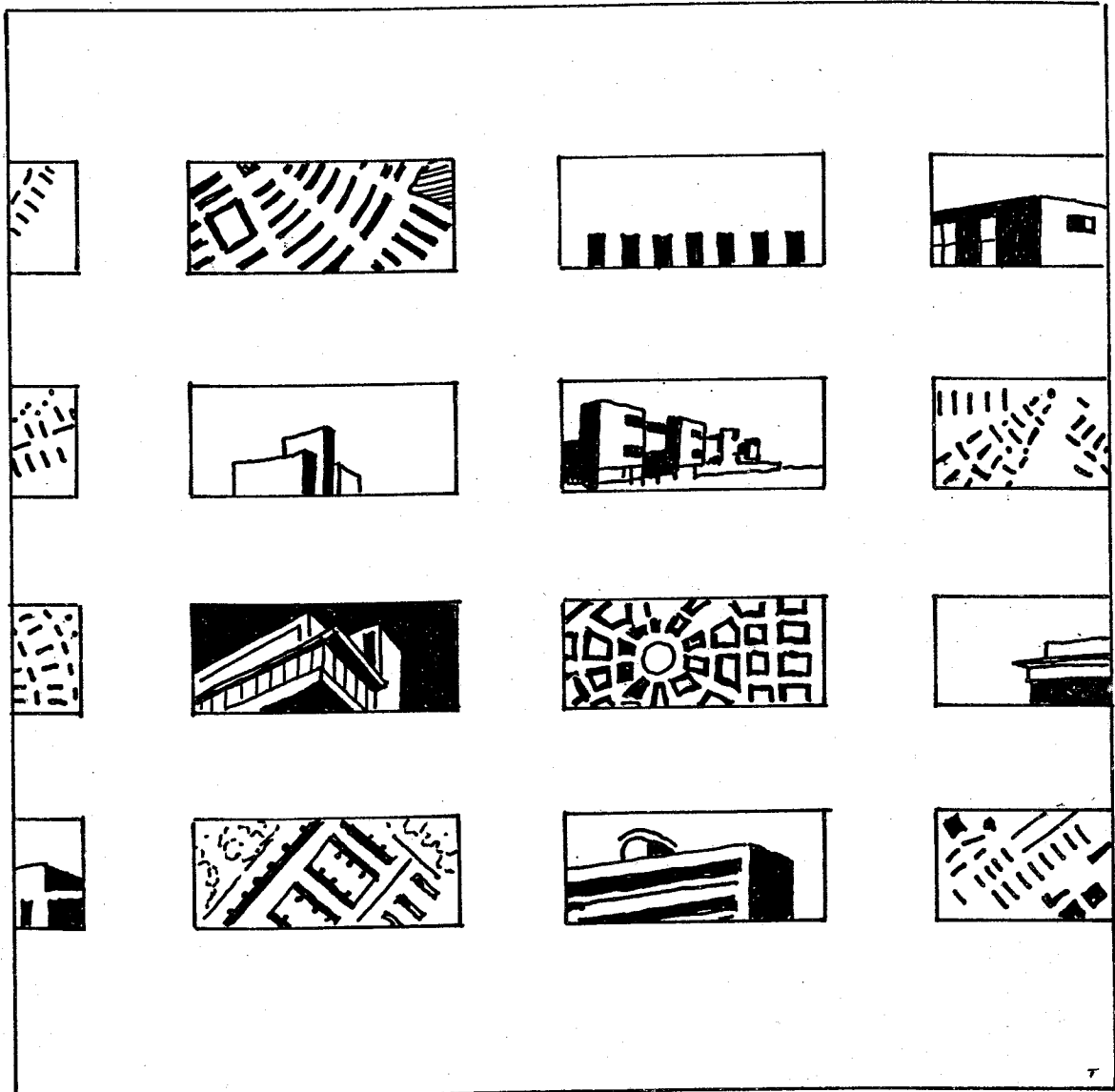
Jean-Pierre ALLAMAND

(Lausanne "1837")

avenue de Rumine, 4

1005 LAUSANNE

tél. (021) 312.75.33



Projet d'une intervention pour les villes pendant l'Exposition nationale 2001

31 octobre 1997

Préface

Les villes, des espaces à relire

Texte de l'exposé d'Yvette Jaggi, syndique de Lausanne, présidente de l'Union des villes suisses, lors de l'Assemblée de l'ASPAN-SO, le 30 mai 1997 à Yverdon.

“Trente-sept ans après l'Expo 64, installée à Lausanne sur un seul site gagné sur l'eau, l'Expo 2001, décentralisée, ouvrira ses portes sur terre et sur lac. Le concept a évolué, tenant au moins partiellement compte de certains développements intervenus depuis lors:

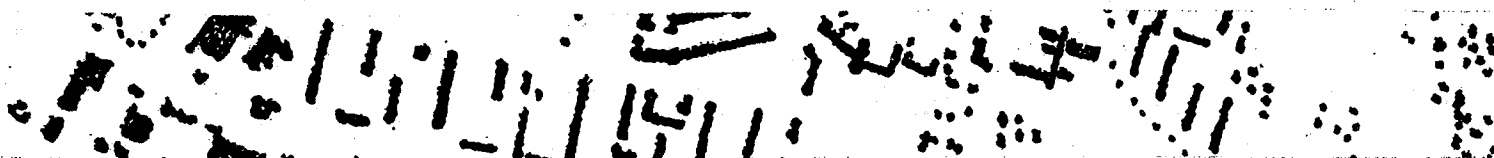
- avènement de la société de consommation,
- prise de conscience écologique,
- mobilité accrue,
- généralisation de l'informatique,
- immédiateté acquise dans l'espace et le temps,
- etc.

Parmi les phénomènes oubliés ou occultés – et d'ailleurs en partie liés – on trouve, sans surprise: urbanisation croissante, résurgence de la pauvreté, crise des finances publiques, renforcement de l'économie financière et marchande, affaissement du politique et des valeurs morales.

Notre civilisation se fait de plus en plus économique et publicitaire tandis que l'art devient activité culturelle et le mécénat, sponsoring. L'Expo 2001 sera sans nul doute une éclatante démonstration de cette évolution.

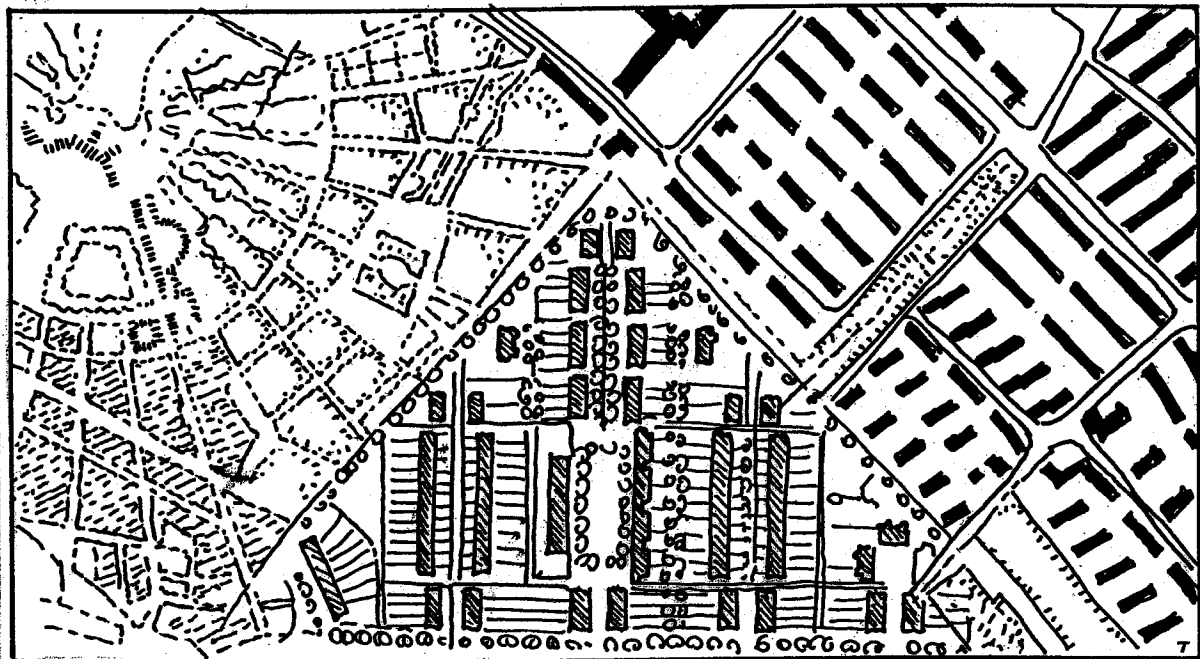
Comme elle sera, si nous n'y veillons pas, la manifestation d'une persistance particulièrement vivace en Suisse, celle d'un pays préférant ses régions de montagne à ses agglomérations de plaine, où vivent pourtant, comme dans les autres pays industrialisés, plus de deux tiers de la population résidente et une proportion encore plus forte de la population active. Aussi bien, il convient de trouver, sur les lieux de l'Expo 2001 comme dans les villes de tout le pays (ou au moins dans les plus importantes d'entre elles), un écho des problèmes des régions urbaines.

Ce faisant, il ne s'agit pas de substituer l'image d'une Suisse résolument métropolitaine et citadine à celle d'une contrée rurale cultivant son blé (Arina) et trayant sa vache (Milka). L'une et l'autre sont trop caractérisées, voire caricaturales, pour correspondre à la réalité. Il



s'agit bien davantage de présenter la ville comme cadre de vie passionnante, comme lieu de contacts et d'échanges, comme terrain d'expérimentation et de potentialités, avec ses diverses fonctions économiques et commerciales, avec ses missions éducatives et sociales, avec ses richesses urbanistiques et culturelles. Sans éluder, bien sûr, les problèmes institutionnels et quotidiens que connaissent les édiles et les habitants des villes, mais sans, non plus, focaliser sur ces aspects auxquels trop souvent se réduit la condition urbaine, aux yeux en tout cas de ceux qui se méfient de la ville et de son goût du risque, politique notamment.

Il faut absolument saisir l'occasion de l'Expo 2001 pour parler de la ville en l'aimant, en la déchiffrant dans ses espaces construits et son tissu végétal, en disant sa valeur historique et sa dimension culturelle. L'Union des villes suisses (UVS), qui célèbre cette année le 100e anniversaire de sa création, espère que la cause et la reconnaissance des villes progresseront à la faveur de ce jubilé et de la prochaine exposition nationale. A titre personnel, la présidente de l'UVS et syndique de Lausanne attend beaucoup d'un projet relativement léger, significativement multiple et agréablement ludique du genre de celui proposé par le Mouvement des villes, au nom duquel va s'exprimer M. Jean-Pierre Allamand."



Démarche: la ville dans l'Expo, l'Expo dans la ville

Texte de l'exposé de Jean-Pierre Allamand, représentant du Mouvement " Un projet pour les villes " lors de l'Assemblée de l'ASPAN-SO, le 30 mai 1997 à Yverdon.

" La démarche présentée ci-après procède d'une réflexion suivie, menée au sein du mouvement " Un projet pour les villes " dont les objectifs et les axes de réflexion ont déjà été présentés aux membres de l'ASPAN-SO, en date du 9 novembre 1995, lors de la journée d'étude consacrée au thème: " Suisse des cantons et des communes; Suisse des villes ".

Conçue dans la perspective de l'Expo 2001, cette démarche comporte trois volets nettement distincts s'inscrivant successivement dans le temps. Chacun d'eux constitue une approche spécifique de la ville, visant à faire valoir le caractère multiple et divers des représentations auxquelles elle donne lieu.

Premier volet: la ville concrète

1 La démarche proposée s'articule principalement autour des cinq grandes villes suisses, et de quelques autres éventuellement, dans la mesure où elles peuvent être considérées et lues sous l'angle de leur continuité morphologique (bâti) et non de la réalité /statut politique qu'elles recouvrent.

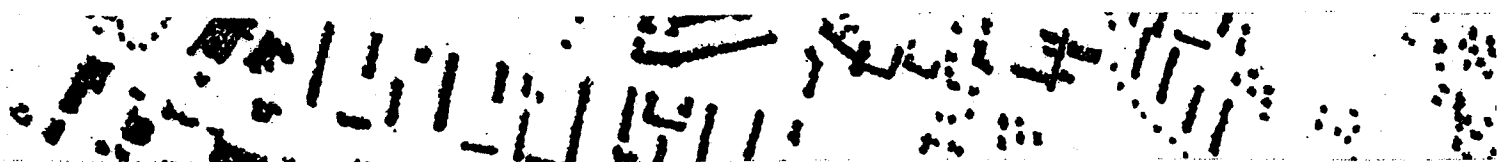
2 Le but visé est de faire découvrir le milieu urbain non valorisé – soit par exemple des quartiers de l'après-guerre, reflétant la ville du " miracle helvétique " – dont tout le monde, ou presque, a profité, mais à laquelle on dénie toute dimension de création.

3 Des parcours guidés seront donc proposés au public – les visiteurs potentiels de l'Expo – pour examiner de plus près des lieux particulièrement caractéristiques (squats / espaces administratifs ou commerciaux non occupés / friches urbaines / etc.).

4 Des répondants devront être trouvés dans chacune des villes concernées, afin d'y assurer l'accueil des futurs visiteurs, les visites en question auront lieu à pied, à vélo, en bus ou en cars privés.

Deuxième volet: la ville virtuelle

5 Sur le site même de l'Expo, il s'agira de présenter une image virtuelle de la ville,



sous forme de spectacle combinant des moyens d'expression du type : 1. cinéma / photographie, 2. télévision, 3. informatique – moyens de communication accessibles à chacun et significatifs de notre époque.

6 La présentation devra revêtir un caractère artistique – les artistes sont les sentinelles de nos sociétés – jouant sur la possibilité de produire une image vraie/fausée de la réalité.

7 La priorité sera accordée à la représentation de la ville marquant le plus clairement la distance existant entre l'image de " la ville réelle " et celle de " la ville perçue " (remettre l'église au milieu de la ville...).

8 On s'efforcera de faire valoir avec la plus grande précision possible les images superposées de la ville, en fonction de l'âge, du sexe, de l'origine et de la condition sociale, voire de la provenance culturelle et géographique, de l'observateur.

9 On s'attachera à faire apparaître la dimension urbaine réelle et vécue, par opposition à l'image de carte postale qu'on cherche à vendre à l'extérieur.

10 On visera à faire apparaître et valoriser la dimension poétique de la Ville, due aux contrastes et aux contradictions qui marquent son quotidien.

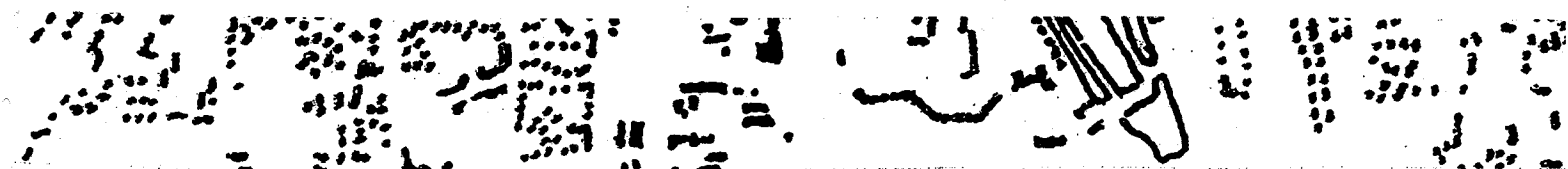
Troisième volet: la ville mise en page

11 Un guide sera réalisé, visant à initier le public de visiteurs à une lecture active de la Ville, se voulant très différent des guides géographiques et culturels traditionnels.

12 Il visera en particulier à mettre en exergue les caractéristiques respectives de la " ville vendue " et de la " ville vécue " et permettra, notamment, de souligner les caractéristiques positives de cette dernière.

13 Le document en question devra également être l'occasion d'énoncer un certain nombre de principes se rapportant à la Ville de demain, à son devenir, à son rôle futur et à son profil morphologique.

14 En guise de conclusion seront évoqués des morceaux d'atmosphères et de tranches de vie urbaine – sorte de célébration du milieu urbain – destinés à en souligner la dimension subjective comme seule réalité pouvant être appréhendée. "



Situation I: la Suisse et la ville

Aujourd'hui: la fin de la crise et le retour aux cycles

Ces dernières années, la Suisse, comme tous les pays de l'Ouest-européen, s'est installée, péniblement, dans un nouveau modèle de développement économique et social. Aujourd'hui, l'hypothèse facile et complaisante de la crise conjoncturelle de l'ancien modèle, celui qui avait dominé la période du "Miracle helvétique" 1935/1975, ne tient plus la route.

Dans son dernier ouvrage: "La société en sablier", Alain Lipietz explique que nous sommes installés dans un modèle de développement qu'il qualifie de "libéral-productiviste".

Dans une comparaison très imagée, il démontre que nous sommes passés de la société en montgolfière à une société en sablier. La première était celle des années '45-'75, une société où tous les salariés se situaient dans une sphère au-dessus du sol, au-dessus du niveau de salaire zéro. La seconde qui s'installe est une société tendant à se séparer en deux: une sphère qui touche le sol, le niveau de salaire zéro, et une autre sphère, plus élevée, mais d'où tendent à verser vers la plus basse, un grand nombre de salariés.

C'est sous le titre "Le retour aux cycles" qu'Alain Lipietz présente la nouvelle société.

Dans l'ancienne société, la société en montgolfière, la somme des salaires versés représentait les trois quarts de la production marchande. Les entreprises n'avaient pas de souci à se faire du côté de la demande effective: elles ne manquaient pas de clients.

Dans la nouvelle société, la société en sablier, ce pourcentage a baissé dangereusement et s'est approché de la moitié. L'autre moitié du revenu national sera-t-elle dépensée ou pas? Cela va dépendre de l'humeur des possédants. Soit les entrepreneurs sont grisés par la hausse des profits et les ménages à hauts revenus dépensent sans compter: achètent des biens de luxe et investissent. Les affaires alors marchent, justifiant ainsi leurs investissements. Soit ils sont inquiets des signes de faiblesses de la demande du côté des ménages populaires. Ils ralentissent alors leurs investissements et augmentent leur épargne. Cette absence de volonté d'acheter provoque la chute de la production qu'ils avaient anticipée.

La dynamique économique de la nouvelle société est donc profondément cyclique: tantôt les riches épargnent trop, et la production s'enlise, tantôt ils dépensent trop, et la production s'emballé. La théorie des cycles qui a été, de la seconde moitié du dix-neuvième

siècle jusqu'au début des années '50, la grande question de l'économie politique a été négligée pendant les Trente glorieuses. Elle est redevenue aujourd'hui tout à fait d'actualité; encore que, par rapport à l'avant-guerre, deux faits nouveaux accélèrent les phénomènes cycliques: la globalisation et la financiarisation.

La globalisation ou mondialisation c'est l'interdépendance croissante de tous les marchés nationaux, vers la constitution d'un marché mondial unifié.

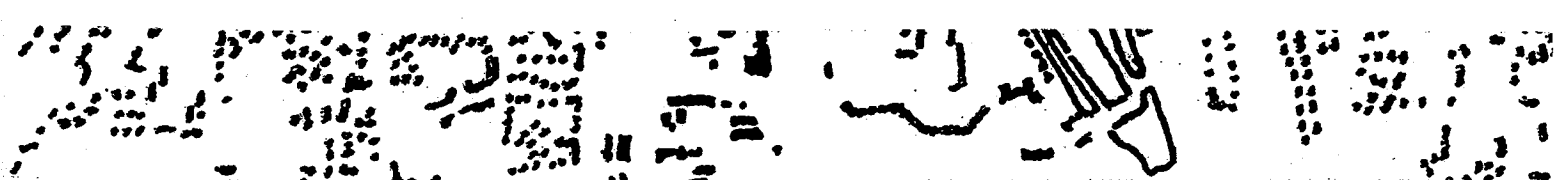
On en est très loin, mais la mise en résonance de tous les marchés nationaux et, en tout cas continentaux, avance à grands pas. Avant, quand la demande ralentissait dans un pays, on pouvait espérer se rattraper sur les marchés en expansion d'autres pays. Aujourd'hui, les marchés de tout un continent, voire des trois blocs continentaux, se retrouvent parfois en berne en même temps.

La financiarisation est à la fois le produit et l'accélérateur de la nouvelle société. Le produit, c'est la part croissante du revenu qui n'est pas automatiquement consommée et s'accumule en avoirs financiers. A leur tour, ces avoirs rapportent de l'argent qui vient s'ajouter aux revenus des couches les plus riches de la population et, bien entendu, est aussitôt épargné. Cette masse d'argent croissante se dispute les actions et les obligations. Le prix de ces titres augmente donc, et avec lui la valeur du patrimoine des actionnaires. Cette augmentation, la plus-value financière, accroît encore le revenu des actionnaires.

A la recherche de copieux dividendes ou de plus-values, la masse de cet argent spéculatif se reporte instantanément sur les entreprises les plus juteuses, celles qui mènent une politique à court terme, maximisent le profit distribué aux actionnaires, pressurent le mieux leurs salariés, licencient et distribuent la plus grande part de leur profit au lieu de l'investir. Cette politique aggrave la déchirure sociale et l'instabilité économique.

La globalisation des marchés financiers aggrave la financiarisation, car les capitaux financiers, à la recherche d'une base productive pour extraire des profits, peuvent jouer les entreprises du monde entier les unes contre les autres et, s'ils préfèrent les emprunts émis par les gouvernements, jouer les pays les uns contre les autres. C'est ce que l'on appelle la société-casino mondiale. Dans cette masse de capitaux, à la recherche du pays le plus lucratif, les plus redoutables sont les fonds de retraite par capitalisation, c'est-à-dire les organismes qui amassent les cotisations de salariés, les font fructifier et paient les retraites avec les profits financiers. Ces caisses sont obligées, institutionnellement, de rechercher de la manière la plus cynique, la plus opportuniste, les rendements les plus conséquents pour servir les meilleures retraites à leurs cotisants.

Il ne s'agit pas de passer trop de temps à rechercher les responsables de ce chamboulement. Dans l'affrontement qui nous a conduits à la situation actuelle, il y en a dans les deux camps. D'une part, ceux qui, offensifs, voulaient à tout prix détruire l'ancien



modèle de développement et son équilibre, parce qu'ils n'y trouvaient plus leurs comptes. D'autre part, ceux qui, défensifs, s'opposaient aux premiers décrits et croyaient, à tort, avoir les moyens de maintenir, prolonger et redéployer l'ancien modèle. A l'évidence, les seconds ont perdu et l'Histoire ne repassant pas les plats, nous sommes bel et bien installés à nouveau dans une société cyclique.

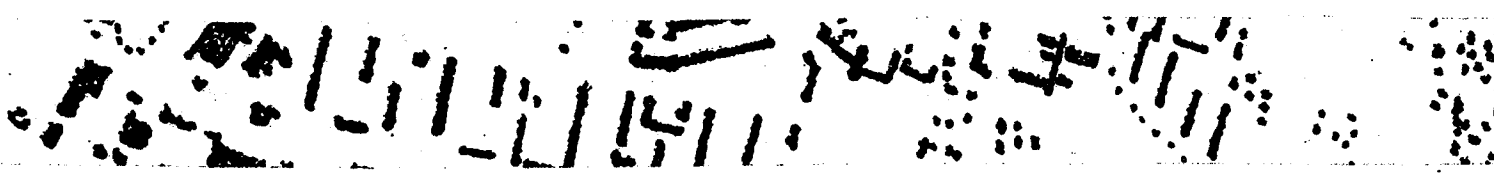
La Suisse, la ville et le nouveau modèle de développement

Cette installation, dans un nouveau modèle de développement, s'exprime par de profonds changements qui exigent un renouvellement des concepts permettant de saisir la réalité quotidienne.

Un exemple, l'argent public alimenté par l'impôt se faisant rare, le corpus des mesures de la Confédération pour maintenir une relative égalité entre les cantons n'agit plus. Les frontières, notamment les frontières cantonales, deviennent donc de plus en plus inopérantes pour maîtriser l'aménagement du territoire et l'urbanisme. L'importante polarisation en cours autour de Zürich est sans doute, aujourd'hui, l'expression la plus forte de cette désagrégation.

La dimension territoriale, par le décalage temporel qu'elle comporte relativement aux autres aspects sociaux, manifeste aujourd'hui seulement, les premiers effets importants de ce nouveau modèle. La ville, en particulier, n'est plus la ville des années de croissance. Sa conception, sa construction, sa gestion, sa perception et son vécu ont subi des transformations qui en font une préoccupation sociale et institutionnelle prédominante. La Suisse n'échappe pas plus que les autres pays à cette problématique, mais elle y est paradoxalement moins bien préparée, dans la mesure où, si elle n'a pas de problèmes urbains comparables à ceux de ses voisins, c'est notamment parce qu'elle s'est activée, tout au long de son histoire, pour tenter de contenir sinon d'occulter le développement de ses villes. Cette stratégie lui a effectivement permis d'éviter un développement urbain explosif, mais, en contrepartie, il ne s'est pas forgé en Suisse de culture de la ville lui permettant aujourd'hui d'affronter le fait que deux habitants sur trois de ce pays vivent dans un cadre urbain. Des habitants qui se satisfont de moins en moins d'une culture qui privilégie le particularisme, alors que leur quotidienneté est de plus en plus confrontée à des valeurs et des problèmes mondialisés, c'est-à-dire des valeurs et des problèmes urbains.

Un des principaux obstacles à une urbanisation des mentalités en Suisse est la volonté, toujours marquée, de conserver les institutions mises en place lors de la fondation de la Confédération et dont la nature s'oppose au développement économique, social et culturel des villes.



La structure territoriale et sociale de la Suisse constitue une originalité comparativement aux autres pays européens.

La formation des Etats européens, depuis le Moyen Age et la Renaissance, suit, en règle générale, deux modèles : le premier est celui de l'Etat national et l'autre est celui des villes-Etats.

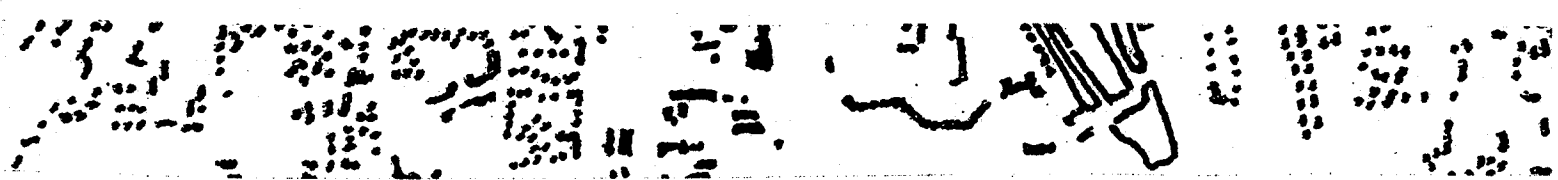
Le modèle de l'Etat national, auquel se rattache la France, l'Angleterre et l'Espagne, correspond à un mode de formation de l'Etat à partir d'un système féodal, d'une concentration et d'une centralisation des puissances et des pouvoirs militaires et administratifs.

Le modèle des villes-Etat, auquel se rattache l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas, n'a pas donné lieu, dans un premier temps, à la formation d'un Etat national, car la puissance des villes s'y opposait. Aucune d'entre elles ne pouvant faire prévaloir sa domination sur les autres, elles privilégièrent donc les alliances entre elles.

Chacun de ces modèles de formation de l'Etat correspond forcément à une organisation du territoire et de la société qui aujourd'hui encore marque profondément la structure urbaine des pays considérés. Ainsi la fameuse banane bleue inventée par des chercheurs de la DATAR (Direction de l'aménagement du territoire et des affaires régionales) française, une zone géographique qui s'étend des Pays-Bas à l'Italie du Nord, dans laquelle la densité des villes est particulièrement marquée, correspond à l'aire historique des villes-Etats. L'aire géographique historique de l'Etat national se caractérise, quant à elle, par une armature urbaine – un système de villes – dans laquelle quelques mégapoles de plusieurs millions d'habitants dominent un territoire faiblement urbanisé.

Ces faits sont déterminants relativement à la crise du modèle de développement économique et social fordiste – le modèle dominant grosso modo entre 1945 et 1975 dans les pays capitalistes développés – qui s'est déclenchée vers le milieu des années '70 et son remplacement au milieu des années '90 par un modèle qui retourne aux cycles. Tant les transformations de l'organisation de l'activité productive que la globalisation des échanges, ou encore les transformations sociales survenues dans les vingt dernières années, conduisent à un recentrement sur la ville comme lieu préférentiel du développement économique et social. Ceci, parce que la ville est, par nature, le lieu de la diversité et constitue une sorte d'assurance-risques contre l'incertitude générée pendant la crise et, aujourd'hui, par l'instabilité du nouveau modèle.

Si l'Etat national constitue un pilier central dans le modèle de développement fordiste, du fait de la structure monopoliste de l'activité économique et du rôle central des mécanismes redistributifs dans ce modèle, la situation qui prévaut actuellement révèle l'importance des conditions régionales, voire locales, du développement. Les conditions-



cadre de l'activité économique et sociale, résultant de l'action de la structure étatique nationale, restent toujours déterminantes, mais la recherche d'une sortie de crise passe, non seulement, par une redéfinition des différents niveaux institutionnels, mais, plus encore, par le passage d'une politique prioritairement redistributive à une stratégie d'invention de nouvelles ressources. Une stratégie qui conduit à des transformations importantes de la quotidienneté et des habitus, et à un accroissement de l'importance prise par les configurations sociales et territoriales locales.

Si la structure étatique, forte et centralisée, de certains pays constitue un atout important dans la période fordiste, la rigidité qu'implique cette puissance publique centrale devient un handicap dans le contexte actuel. A l'inverse, les pays procédant du modèle historique des villes-Etats sont quant à eux avantagés, en raison de leur armature urbaine plus dense et plus diversifiée et de la richesse plus grande de leur tissu relationnel. Les relations et rapports sociaux entre acteurs ont d'autant plus de contenu, donc de potentialités innovatrices, que le processus décisionnel est décentralisé. Cette richesse et cette diversité n'assurent certes pas, à elles seules, une démocratie plus grande, mais elles offrent des conditions déterminantes relativement meilleures quant à l'installation dans le nouveau modèle et à l'aboutissement des tentatives pour, sinon le rejeter, du moins en gommer les effets les plus pervers. Il s'avère ainsi que, le poids de l'histoire, en particulier l'histoire de l'Etat et de la société urbaine et des villes, joue un rôle déterminant dans la réalité sociale et économique actuelle.

A l'égard de cette problématique, la Suisse est dans une situation particulière, car l'histoire de sa formation ne relève ni du modèle européen de l'Etat national centralisé, ni du modèle des villes-Etats. Elle s'est en effet construite sur la base des valeurs des régions les plus rurales, en réduisant en quelque sorte le pouvoir du patriciat des villes. La particularité de la Suisse, c'est d'avoir résisté tant au modèle centralisé qu'à l'accumulation du pouvoir urbain. Les raisons de cette double résistance peuvent être recherchées dans la formation et l'histoire de la Suisse moderne.

Le pouvoir des campagnes helvétiques

A la fin de l'Ancien Régime, les habitants de la Suisse, mis à part la minorité des régions alpines, étaient pour la plupart des campagnards sujets des oligarchies citadines. A cette époque, les campagnes étaient démographiquement et économiquement prépondérantes alors que c'étaient les cités qui dominaient politiquement, ce qui leur permettait d'extraire de gros revenus des campagnes.

Au début de 1798, lorsqu'ils entrent dans la Suisse des treize cantons, les soldats de la

Révolution française ont pour guide les trois mots-clés de 1789, Liberté, Egalité, Fraternité et pour but, notamment la pratique du premier terme pour la libération des peuples dominés par l'absolutisme. Or, dans une Suisse encore féodale, les opprimés sont dans les campagnes soumises aux patriciats des cités. C'est le début de l'émancipation des campagnes.

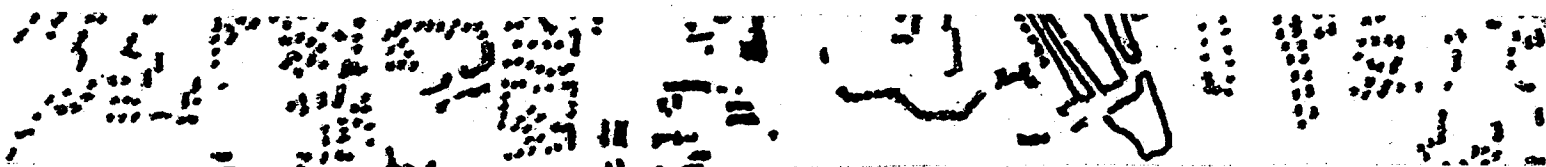
En 1815, lorsque l'Ancien Régime revient dans les fourgons des Autrichiens, on ne revient pas par contre sur la liquidation de la société féodale. Les campagnes continuent de s'émanciper de la tutelle des villes, et les villes de cesser d'être des acteurs politiques principaux.

Après des siècles d'une domination sans partage, exercée par les principales cités sur leurs sujets et leurs terres, les vainqueurs de la guerre civile du Sonderbund insistent aussi fortement sur le premier des trois termes du triptyque Liberté, Egalité, Fraternité lorsqu'ils établissent, en 1848, la première Constitution fédérale. Ils consacrent et accentuent ainsi le déplacement du centre de gravité du pouvoir politique des cités vers les cantons; d'un lieu restreint très urbain où se concentraient les attributs de la domination vers un territoire rural plus grand qui n'était jusqu'ici qu'une colonie placée sous la férule des cités.

Cette évolution est rendue possible notamment parce qu'il n'y a pas en Suisse, ni au milieu du dix-neuvième siècle, ni après, jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, les conditions pour que naisse un processus d'émergence, plus ou moins intense, étendu et rapide, d'une métropole au sens que lui donne le dictionnaire historique de la langue française Robert: " le latin est pris au grec *métropolis*, littéralement ville mère, de *méter* *métros* mère, de la même racine que le latin *mater* (-> mère) et *polis* ville (-> police, politique). *Métropolis* a pris la valeur de " ville qui a fondé ou colonisé d'autres villes " et " ville principale, capitale " .

En Suisse, la production industrielle est décentralisée. En matière de production d'énergie, il n'y a pas de gisements de charbon qui obligeraient à construire à proximité. Les sources de l'énergie sont liées aux rivières et aux fleuves. Au fil de l'eau d'abord, des barrages qui utilisent et transmettent la force hydraulique, favorisant une dispersion des activités industrielles, ensuite, à la fin du dix-neuvième siècle, des usines hydroélectriques provoquant un redéploiement des industries vers les villes, grâce au transport de l'énergie.

D'autre part, l'exercice d'un métier reste mixte. Il ne se développe pas un large abandon du travail à la ferme, pour les nombreux paysans devenus ouvriers dans les manufactures qui, pour une part importante, restent ainsi fixés dans les campagnes. Cela n'est pas sans conséquence, en effet, à l'inverse de ce qui se passe dans la ville où le maintien de l'ordre social est assuré par des corps constitués, tel que la gendarmerie. Dans les campagnes, il n'y a pas de délégation du contrôle social puisque ce sont les habitants-villageois eux-mêmes, citoyens ou non, qui l'assurent.



C'est donc surtout durant la deuxième partie du dix-neuvième siècle que la concentration économique et démographique prend toute son ampleur, sous l'effet notamment du développement du chemin de fer puis, à la fin du siècle, de l'électrification. C'est également durant cette période que s'affirme, davantage encore, le poids politique des campagnes, avec le déploiement d'un puissant lobby paysan, qui obtient, malgré sa faiblesse numérique, de nombreuses mesures protectionnistes et de soutien à l'économie agricole.

Homogénéité nationale et pouvoir du lobby paysan

La puissance de ce lobby, qui s'est prolongée jusqu'à notre époque, ne s'explique pas aisément. Une question demeure: pourquoi les lobbies plus spécifiquement urbains ne sont-ils pas capables de s'imposer de la même manière que les lobbies paysans ?

Deux explications peuvent être avancées. Elles ont été proposées par l'historien William Rappard qui, en 1916, affirme en premier lieu que c'est l'homogénéité sociale de la classe agricole qui lui permet de lutter de manière unie contre des adversaires dont la désunion faisait la faiblesse: "*combien y a-t-il de questions politiques où leurs intérêts permettent aux grands et petits commerçants, aux artisans, aux industriels, aux ouvriers, aux fonctionnaires et aux membres des professions libérales de marcher d'accord ?*" En second lieu, il relève que la population totale des villes n'a, de loin, pas le droit de vote intégralement. La proportion d'étrangers y est en effet beaucoup plus grande qu'à la campagne: près de 30% en moyenne en 1910 dans les villes de plus de 10'000 habitants.

Si les idées essentielles, auxquelles se réfèrent les pères fondateurs de la Suisse moderne et qui nourrissent la Constitution de 1848, sont la liberté, l'égalité et la fraternité, il s'agit de discerner l'importance de chacun de ces objectifs. C'est au nom de la liberté que l'on va construire une Confédération d'Etats forts, les cantons, auxquels on va confier un très large pouvoir politique et un gouvernement fédéral relativement faible. Au début, ce n'est qu'un simple conseil d'administration souligne l'historien Jean-Claude Favez. Seuls quelques secteurs échapperont aux cantons, les chemins de fer, la poste, l'armée, la politique étrangère, etc... C'est donc au nom de la liberté, version helvétique, que l'on va prolonger et conclure les nouveaux rapports entre ville et campagne qui se sont développés depuis la République helvétique. On va donner du pouvoir aux instances communales: Les villes seront ainsi considérées comme de simples municipalités, mises en position d'infériorité, sinon placées sous la tutelle des cantons.

Les éléments constitutifs de cette conjonction vont alors se coaguler dans ce qui va être pendant cent cinquante ans reconnu, à tort ou à raison, pour le grand chaudron de la

sagesse helvétique. Dans ce chaudron on va, à tous les niveaux de la société, en tout temps, raccorder les problèmes posés à la Confédération helvétique pour en extraire, quasi-automatiquement, croit-on, des solutions magiques, et dans lequel va notamment prendre une culture anti-citadine propre à la Suisse.

Cette culture anti-ville va particulièrement se fortifier dès les débuts de la Suisse moderne, en réaction à la politique industrielle, menée à marche forcée, par les radicaux.

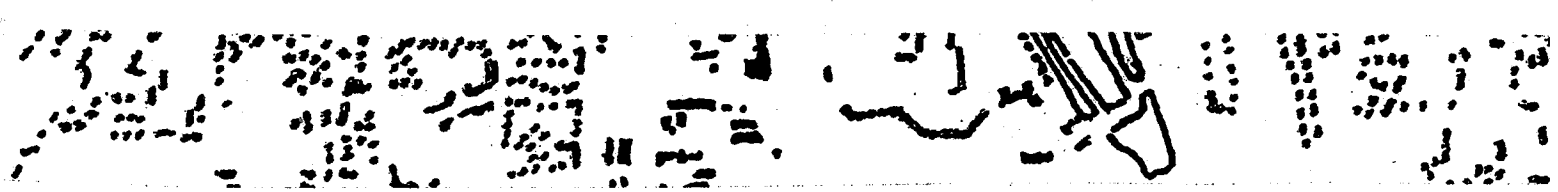
Ensuite, dans le long processus que va suivre la Suisse jusqu'au début du vingtième siècle, ce rapport négatif à la ville va se développer, s'amplifier pendant les années '20-'30, et surtout pendant les années '60, pour atteindre aujourd'hui des sommets. Il est présent, en permanence, tout au long de l'histoire de la Suisse moderne. Si le fédéralisme suisse ressort de l'idée de liberté issue de 1789, exportée par la France pendant la courte existence de la République helvétique, la période de l'Acte de Médiation développa cette mutation annoncée par Albert de Haller.

Pendant cette période, il se trouvera des écrivains, des penseurs pour investir de manière très particulière les idées d'égalité et de fraternité. Ces derniers trouveront aussi des peintres pour en fixer l'image dans le système de représentation des Suisses. Et ces images perdurent encore aujourd'hui, telles des peintures de Ferdinand Hodler ou d'Hans Erni.

Les racines des versions helvétiques de l'égalité et de la fraternité sont attribuées à une hypothétique société des origines, celle que l'on prétend retrouver dans la société des Alpes, présentée comme une heureuse Arcadie où, soi-disant, des montagnards non corrompus par la civilisation mènent une vie simple mais libre, en parfaite harmonie avec la nature, dans une société où les conflits sont réglés par ce que l'on appelle la démocratie locale. Les idées d'égalité et de fraternité vont subir, elles aussi, un processus d'intégration.

La cité était le produit d'une différence, qui se matérialisait sur le territoire, que la ville va prolonger et amplifier. Cette différence pose donc immédiatement et inévitablement la question de l'égalité et de la fraternité. En guise de réponse, la Constitution fédérale de 1848 a sanctifié une société dans laquelle les cantons sont politiquement forts et égaux, les villes sans pouvoir, et l'idéologie de la campagne et de la montagne veut être le ciment de la fraternité. L'Exposition Nationale de 1896 dans la Ville de Genève, reconstruira un énorme paysage alpin artificiel (en bois), d'une hauteur de 40 mètres, peuplé, comme s'il s'agissait d'un zoo, de montagnards importés.

A l'intérieur des cantons, les villes sont donc sans pouvoir, mais l'idéal de fraternité apparaît comme un horizon idéologique qui masque les réalités.



En Suisse, la ville n'a pas droit de cité

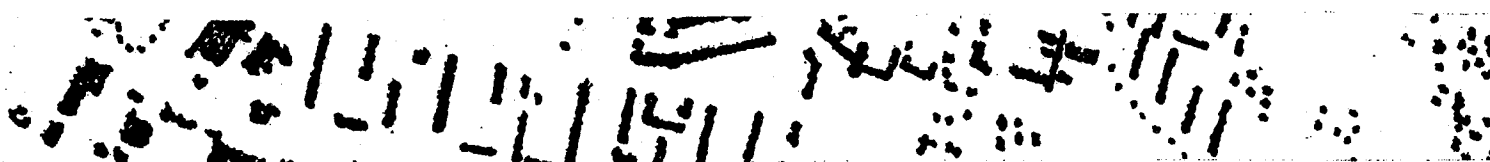
Dès lors, si la ville s'est tout de même développée en Suisse, il s'agit d'un développement matériel qui ne trouve pas son équivalent au plan culturel. Ceci s'exprime notamment au plan morphologique par le fait qu'une grande résistance se manifeste dès lors qu'il s'agit de matérialiser – c'est-à-dire de valoriser – architecturalement et urbanistiquement la centralité urbaine. Prenons l'exemple du paysage. En aménagement du territoire, le paysage helvétique est exclusivement un paysage de montagnes et de campagnes. La notion de paysage urbain n'existe pas dans les textes législatifs. C'est ainsi qu'il y a une politique nationale des paysages dits naturels, alors qu'il n'y a pas de conception nationale – ni même souvent cantonale – de l'urbanisme. Mais cela se manifeste également au plan des valeurs. Les problèmes, leurs spécificités respectives et les qualités des villes ne sont pas perçues et débattues comme étant celles du pays dans son ensemble, mais comme étant celles de chacune de ces villes et, souvent, même seulement comme celles de chacune des communes qui composent ces villes. Pour résumer ceci, on peut dire en usant un jeu de mots, qu'en Suisse, la ville n'a pas droit de cité.

Historiquement, la majorité des Suisses sont ainsi devenus honteux d'habiter la ville, car cela choque leur conception de la démocratie et de l'égalité. Ils sont honteux de participer à une entreprise qui produit de la différence. C'est sans doute dans cette honte originelle qu'il faut chercher les raisons de l'absence de culture de la ville en Suisse. Les citoyens d'aujourd'hui cherchent encore à s'excuser de leur statut plutôt que de l'assumer naturellement. *Si leur geste professionnelle et consommatrice s'égrène en ville, leur mentalité reste campagnarde* comme le remarque très justement l'écrivain et journaliste Christophe Gallaz.

Si la Suisse de la période fordienne a réussi de manière extraordinaire son développement – en ne considérant volontairement ici que le développement économique – c'est qu'elle est parvenue à développer des formes organisationnelles, originales et viables, en cherchant à concilier sa spécificité, au plan de l'organisation institutionnelle et territoriale, avec les exigences du modèle de développement economico-social fordien.

On pourrait penser qu'aujourd'hui, face à la nécessité de prendre en compte les conditions locales du développement, la structure fédéraliste est la plus adaptée.

C'est ce que certains ne manquent pas de faire prévaloir, en affirmant que la Suisse pourrait constituer un modèle d'organisation politique et institutionnelle pour les autres pays européens. Cette certitude est exprimée à travers l'expression unité dans la diversité qui caractériserait le modèle organisationnel helvétique. Ce paradigme correspond aux idées en



vogue que sont la pluriethnicité, le relativisme culturel et le soit-disant déclin des idéologies.

On peut pour le moins être peu disposé à admettre cette proposition, dans la mesure où la diversité dont se réclament les Suisses résulte plus de l'ignorance mutuelle dans laquelle ils se tiennent les uns par rapport aux autres, que d'une ouverture et d'une solidarité réciproque. S'il en est ainsi, c'est que l'unité dont ils se prévalent ne résulte pas d'une identité culturelle positive, mais d'une identité culturelle négative. Les principes que les suisses ont en commun sont limités aux institutions spécifiques qu'ils se sont donnés, institutions qui entérinent et préservent le cloisonnement culturel du pays. Or, la prédominance progressive de problématiques d'ordre mondial, ainsi que l'espace démographique, économique et culturel croissant occupé par les villes – ce qu'on peut appeler l'urbanisation de la société – entrent en contradiction directe avec ce modèle institutionnel. Ceci parce que l'une et l'autre comportent intrinsèquement et impliquent le développement de réseaux relationnels étendus. Sans de nouvelles formes de régulation, la question de l'identité locale qui surgit alors dans toute sa vigueur risque de ne pas trouver de réponse.

La Suisse ne peut pas être un modèle pour l'Europe, car la Suisse est un pays de communautés locales fermées les unes aux autres, et donc à l'extérieur. De telle sorte que les problèmes des villes ne sont pas considérés comme les problèmes du pays tout entier. Ce statut est encore réservé aux seules régions périphériques rurales. Or, les deux tiers des habitants vivent dans des villes. Là se trouve l'origine de la fracture de plus en plus grande entre institutions et quotidienneté.

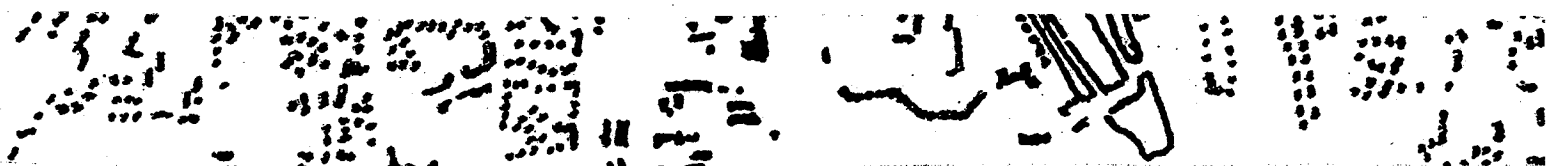
Il y a urgence à découvrir et promouvoir la ville en Suisse...

Car, c'est en donnant droit de cité, aux villes du monde en général et aux villes suisses – qui le réclament avec insistance – en particulier, que l'Expo 2001 matérialisera sans doute le mieux la volonté qu'elle exprime aujourd'hui d'aller au-devant des questions déjà posées par le troisième millénaire.

Un nouveau projet pour les villes: l'extension de la notion de patrimoine

Il y urgence, non-seulement pour les questions évoquées, mais encore pour conduire ce qui s'annonce comme un nouveau projet pour les villes.

L'extension récente de la notion de patrimoine et la re-qualification de la valeur patrimoniale des ouvrages existants qu'elle entraîne, fait suite à une volonté culturelle, sociale et économique d'étendre le principe de sauvegarde à tous les cadres bâtis. Contrairement à une application réductrice des principes de conservation et de restauration,

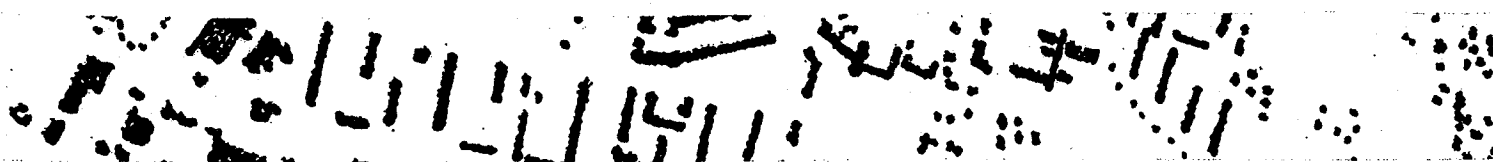


longtemps strictement réservés à certaines catégories d'ouvrages jugés dignes de protection, la généralisation du principe de sauvegarde, notamment aux ouvrages modernes et contemporains, est considérée actuellement comme pertinente.

Depuis le milieu des années '70, depuis le début de la première entrée en crise, le projet de sauvegarde de tous les cadres bâtis est devenu une pièce essentielle d'un projet de conservation/restauration des sites urbains et ruraux, dont les effets animeront le prochain millénaire. Par conséquent, cette recherche voue une attention particulière au patrimoine moderne et contemporain, autant pour son aspect monumental que pour sa valeur de ressource économique et sociale, d'autant plus qu'il constitue la grande majorité des cadres bâtis existants.

Depuis cette même période, le projet pour les villes s'est fondamentalement transformé. Avant, durant les années '60, le développement de la ville est conduit par un phénomène urbain à double action: explosion extra-muros, extension en "Siedlungen" ou grands ensembles implantés sur des terrains ex-agricoles et implosion intra-muros: démolition-reconstruction et changements d'affectation du domaine bâti. Après cette date, sous l'effet de la crise, puis du nouveau modèle de développement, c'est l'arrêt de l'implosion extra-muros et l'extension du principe de sauvegarde à tous les cadres bâtis existants. Celui-ci recouvre dès lors l'éventail des démarches et opérations, qu'il s'agisse des simples tâches d'entretien et de maintenance, des travaux de conservation et de restauration ou encore des interventions de réadaptation et de réanimation jugées nécessaires. Il se dessine donc, principalement à la faveur d'un changement important des conditions et limites du renouvellement des mesures de protection et de promotion patrimoniales, une re-conception du projet d'architecture en milieu construit.

Aujourd'hui, la sauvegarde du patrimoine bâti se trouve par conséquent confrontée à une question difficile: Que faire de la massification de la production des cadres bâtis de l'après-guerre ? Placer la ville des années du Miracle helvétique au centre de l'intervention proposée dans l'Expo 2001, c'est le début de la réponse.



Situation II: la Suisse, la ville et l'Exposition nationale 2001

L'Exposition nationale 2001 représente une occasion rare d'éclairer le problème d'une reconnaissance de la spécificité des communes urbaines, ou plus exactement des villes, relativement aux autres communes de Suisse. Un problème qui ne peut être débattu à partir de la seule perspective institutionnelle, ni seulement à travers les discussions des mécanismes de péréquation fiscale. Il s'agit d'aborder ce thème non seulement en référence à l'histoire, mais également, et surtout, par une approche d'ordre culturel.

La ville: valeurs culturelles et concept d'harmonie

La problématique qui devrait dès lors être débattue est la suivante : la Suisse urbaine est porteuse d'une unité culturelle vivante que les autres parties du pays ne peuvent fournir. En d'autres termes et contrairement à une approche traditionnelle, plutôt que de mettre en évidence la diversité des modes de vie et des cultures ainsi que les moyens qu'on s'est donné pour les faire coexister, il s'agit de montrer comment, aujourd'hui, dans les faits, prédominent des valeurs et des modes de vie communs et comment ils peuvent se décliner localement.

La ville en elle-même pose cette problématique et ceci aussi bien de manière théorique – pour le chercheur, l'intellectuel et l'artiste – que de manière quotidienne, empirique et immédiate – pour l'habitant, le politicien et le professionnel . Encore faut-il reconnaître la ville pour ce qu'elle est véritablement aujourd'hui, c'est-à-dire dans toute son étendue et son hétérogénéité. A cet égard, et là le problème n'est certainement pas spécifique à la Suisse, la simple reconnaissance visuelle de la ville se heurte, comme le remarque le professeur André Corboz, à l'intériorisation de valeurs culturelles marquées par le concept d'harmonie. Or, l'harmonie n'est plus une valeur actuelle.

Cela fait longtemps, depuis le début de ce siècle, que les artistes l'ont mise en cause à travers leur production.

C'est l'intériorisation du concept d'harmonie comme valeur prétendument universelle, mais contradictoire, avec la réalité contemporaine qui s'oppose à la reconnaissance du fait que les parties de ville produites depuis la fin de la guerre dans la périphérie de la ville précédente – celle construite sur le modèle et selon les principes en vigueur au XIXe siècle – font intégralement partie de la ville d'aujourd'hui. Non seulement elles en font partie, mais elles en constituent la plus grande partie, le noyau historique ne représentant

